

DOCUMENT D'OBJECTIFS
Sites NATURA 2000 « Etang de Mauguio »

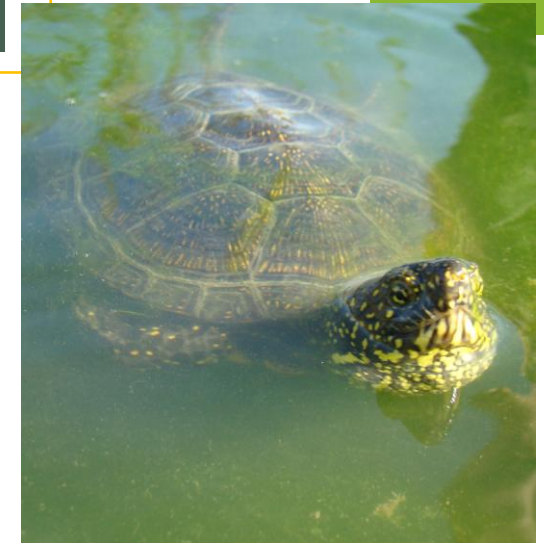
Fiches Objectifs



Capéchades © E. Le Pommelet



Milieux dunaires © E. Le Pommelet



Cistude d'Europe © L. cases



NATURA 2000



Sympo

Établissement
Public Territorial du
Bassin de l'Or

Mise à jour 2022

Amélioration de la qualité de l'eau de la lagune et des écosystèmes aquatiques

Priorité ***

Exutoire du bassin versant, l'étang de l'Or reçoit tous les apports de l'amont, ayant pour conséquence un enrichissement de ses eaux en minéraux et matières organiques (eutrophisation), et polluants divers. Bien que des moyens importants soient apportés à l'échelle du bassin versant pour lutter contre certaines sources de pollution avérées, notamment d'origine domestique et agricole, les efforts doivent être poursuivis. Les quantités d'éléments nutritifs circulants sont encore trop importantes au regard de leur accumulation qui se produit au niveau des eaux de l'étang (sous forme de phytoplancton et algues suite à leur assimilation) et des sédiments. De plus, certaines sources de pollution jusqu'alors insoupçonnées (pluvial urbain...), ont encore été peu traitées. Cette mauvaise qualité des eaux est aggravée par le confinement de l'étang dont les échanges avec la mer sont aujourd'hui très réduits (cf. objectif « Restauration du fonctionnement hydrologique de la lagune et des marais »).



Objectif transversal : Ensemble de la zone Natura 2000 et Bassin versant

Principaux habitats concernés

- ▶ *Lagunes côtières
- ▶ Cours d'eau et roubines
- ▶ Eaux oligotrophes à Isoetes spp.
- ▶ Mares et marais doux
- ▶ Roselières

Principales espèces concernées

- ▶ Cistude d'Europe
- ▶ Oiseaux des lagunes & sansouires
- ▶ Oiseaux des roselières
- ▶ Loutre

Objectifs opérationnels

- ▶ 01-Lutter contre les pollutions des milieux aquatiques à l'échelle du Bassin versant et du site
- ▶ 02-Mettre en place une gestion intégrée des milieux aquatiques à l'échelle du Bassin versant
- ▶ 18-Améliorer les connaissances relatives aux habitats naturels et aux espèces
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore et de la faune
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 24-Animer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

ACT04 ACT05 ACT11
 ANI01 ANI02 ANI03b
 ANI04 ANI05 COM01
 COM02 COM03 COM04
 ETU01 ETU03 ETU08
 HAB04

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

- ▶ Contrat de bassin de l'Or (2015-2019) et suites
- ▶ Plans de gestion des ZH locaux
- ▶ Programmes agro-environnementaux
- ▶ Suivis qualité eau
- ▶ Etude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or
- ▶ Restauration physique des cours d'eau du BV
- ▶ Gestion des stations de drainage (ASA Marsillargues)
- ▶ Mise en place des SPANC



A l'interface d'importants bassins d'emploi (Montpellier, Nîmes) et de stations balnéaires, le site Natura 2000 est soumis en périphérie à une croissance démographique galopante et un tourisme estival de masse. Urbanisation et habitats diffus doivent faire l'objet d'une planification concertée à l'échelle du territoire des communes périphériques, qui tienne compte des enjeux Eau et Biodiversité.

Hormis les milieux dunaires soumis déjà à de fortes dégradations liées à une surfréquentation avérée l'été, le site Natura 2000 est, compte tenu du contexte environnant, potentiellement menacé par l'augmentation de sa fréquentation. Afin de limiter les dégradations des habitats naturels et le dérangement de la faune, une réflexion collective est à mener pour planifier à l'échelle du site, une gestion concertée de la fréquentation, qui concilie maintien de la biodiversité et exercice d'activités récréatives (chasse, promenade, découverte du milieu) en veillant à ne pas créer de conflits d'usage.



Objectif transversal : Ensemble du site Natura 2000

Principaux habitats concernés

- ▶ Tous les habitats

Principales espèces concernées

- ▶ Toutes les espèces

Objectifs opérationnels

- ▶ 10-Favoriser la circulation des espèces
- ▶ 14-Lutter contre les espèces végétales invasives
- ▶ 15-Maîtriser l'urbanisation en périphérie du site et la cabanisation
- ▶ 16-Maîtriser et canaliser la fréquentation
- ▶ 17-Maintenir la qualité paysagère du site
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore et de la faune
- ▶ 20-Réaliser un suivi des usages en concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 24-Animer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

ACT06 ACT07 ACT08
 ACT09 ACT10 ACT11
 ANI01 ANI02 ANI03a
 COM01 COM02 COM03
 COM04 ETU04 ETU08
 HAB01 HAB04 HAB05
 HAB08

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

- ▶ Plans de gestion des ZH locaux
- ▶ Recommandations architecturales (CAUE de l'Hérault)
- ▶ Diagnostic et suivi des cabanes sur la Commune de Manguio
- ▶ Surveillance du territoire au titre de la réglementation « Site classé »
- ▶ Surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral et certains terrains communaux



Le renouvellement des eaux de l'étang de l'Or, essentiel pour une meilleure qualité de l'eau (cf. objectif « Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques »), conditionné par les échanges lagune-mer et les apports d'eau douce aujourd'hui réduits, se fait mal. Ce phénomène, associé à un réchauffement global du climat, est à l'origine d'un déséquilibre du bilan hydrique de la lagune qui se traduit notamment en période estivale par une évaporation intense provoquant des augmentations de salinité importantes. Au niveau des marges nord de l'étang, la réduction et la modification des apports d'eau douce (recalibration et endiguement des cours d'eau), le manque d'entretien et de gestion des ouvrages et réseaux hydrauliques, affectent les habitats naturels dont l'existence est conditionnée par l'alternance de périodes d'inondation et d'exondation par des eaux plus ou moins douces. L'ensemble de ces facteurs conduit à une dégradation de l'état écologique général de la lagune et de ses marais adjacents, affectant biodiversité et activités humaines.



Objectif transversal : Cours d'eau et réseau hydraulique du nord de la zone, grau et passes avec la mer

Principaux habitats concernés

- ▶ *Lagunes côtières
- ▶ Eaux oligotrophes à *Isoetes spp.*
- ▶ Fourrés halophiles
- ▶ Prés salés méditerranéens
- ▶ Végétations pionnières à Salicorne
- ▶ Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*
- ▶ Cours d'eau et roubines
- ▶ Mares et marais doux
- ▶ Roselières

Principales espèces concernées

- ▶ Cistude d'Europe
- ▶ Loutre
- ▶ Oiseaux des lagunes & sansouires
- ▶ Oiseaux des roselières

Objectifs opérationnels

- ▶ 02-Mettre en place une gestion intégrée des milieux aquatiques à l'échelle du BV
- ▶ 03-Réaliser un programme de restauration et de gestion hydraulique à l'échelle du site
- ▶ 04-Restaurer et entretenir le réseau hydraulique tertiaire (notamment privé)
- ▶ 13-Lutter contre les espèces animales invasives
- ▶ 20-Réaliser un suivi des usages en concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 24-Animer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

ANI01 ANI02 ANI03a
ANI03b ANI05 COM02
COM03 EAU01 EAU02
EAU03 EAU04 ETU02
ETU03 HAB07

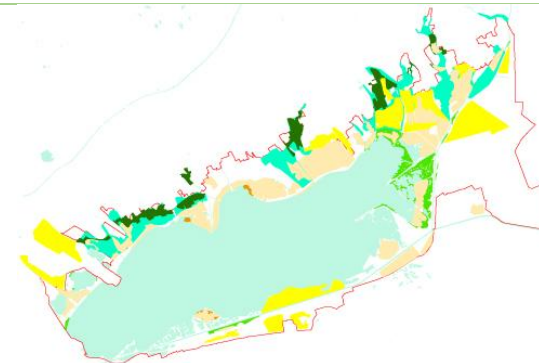
Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

- ▶ Contrat de bassin de l'Or (2015-2019) et suites
- ▶ Programmes agro-environnementaux
- ▶ Suivis qualité eau
- ▶ Etude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or
- ▶ Restauration physique des cours d'eau du BV
- ▶ Gestion des stations de drainage (ASA Marsillargues)
- ▶ Mise en place des SPANC
- ▶ Programme de régulation de la population de ragondins
- ▶ Plans de gestion des ZH locaux



Certains secteurs du site Natura 2000 (Grand Bastit) représentent, en France, le lieu unique ou privilégié de reproduction de certaines espèces d'oiseaux (échasse blanche, goéland railleur, mouette mélanocéphale, sterne Hansel, sterne naine). A ce titre, l'étang de l'Or et ses marais ont un rôle majeur dans le maintien de ces populations d'oiseaux, pour lesquelles il convient d'agir.

Les espèces paludicoles sont également concernées compte tenu du mauvais état de conservation de leur site de reproduction qui porte par conséquent atteinte à la viabilité de leurs populations. Des mesures de gestion spécifiques pourraient augmenter les potentialités d'accueil de certains prés et prairies où certaines espèces d'intérêt communautaire sont susceptibles de se reproduire (outarde canepetière, glaréole à collier).



Objectif spatialisé : Secteurs de nidification des oiseaux

Principaux habitats concernés

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tous habitats IC ▶ Cours d'eau et roubines ▶ Haies, alignements d'arbres ▶ Mares et marais doux | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plaine agricole ▶ Roselières ▶ Vieux bâtiments |
|--|--|

Principales espèces concernées

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Oiseaux des lagunes & sansouires ▶ Oiseaux des prés salés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Oiseaux des roselières | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Oiseaux des milieux dunaires ▶ Oiseaux des ripisylves |
|--|--|--|

Objectifs opérationnels

- ▶ 03-Réaliser un programme de restauration et de gestion hydraulique à l'échelle du site
- ▶ 06-Mener une gestion conservatoire des milieux arborés et arbustifs
- ▶ 07-Restaure ou maintenir les roselières au nord de l'étang
- ▶ 08-Mettre en place une gestion agricole en faveur de l'avifaune d'intérêt communautaire des cultures
- ▶ 09-Préserver les sites de nidification des laro-limicoles
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore et de la faune
- ▶ 20-Réaliser un suivi des usages en concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux

Mesures

- ACT01 ACT02 ACT03
 ACT10 ANI01 ANI02
 ANI03a ANI03b ANI04
 ANI05 COM01 COM02
 COM03 COM04 EAU01
 EAU03 EAU05 ETU08
 HAB01 HAB04 HAB05
 HAB09

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

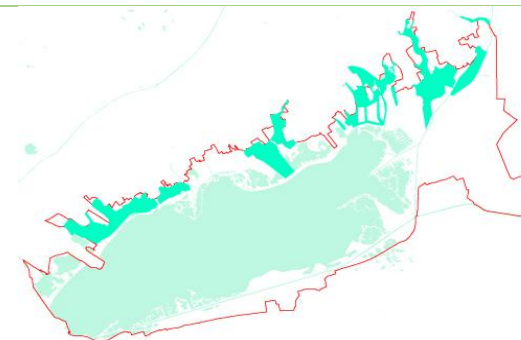
- ▶ Plans de gestion des ZH locaux
- ▶ Réhabilitation du milieu dunaire et suivi géomorphologique du Petit Travers et du Grand Travers
- ▶ Programmes agro-environnementaux
- ▶ Suivi des roselières, Suivi ornithologique
- ▶ Plan de gestion des cours d'eau du bassin versant



Conservation de la population de Cistude d'Europe et de ses habitats

Priorité **

Les marais de l'étang de l'Or et les cours d'eau environnants revêtent une importance majeure pour la Cistude d'Europe puisqu'ils hébergent la plus belle population du département de l'Hérault. Certaines mesures très ciblées devront être mises en oeuvre afin de satisfaire les exigences écologiques de cette espèce qui peuvent varier au cours de son cycle biologique, et permettre à la population de se maintenir, notamment en améliorant les possibilités d'échanges d'individus entre les différents noyaux de la population, et en poursuivant le retrait du milieu des tortues exotiques. Les mesures concourant à cet objectif seront également favorables à la Loutre d'Europe



Objectif spatialisé : Habitats de la Cistude d'Europe

Principaux habitats concernés

- ▶ Cours d'eau et roubines
- ▶ Mares et marais doux

Principales espèces concernées

- ▶ Cistude d'Europe
- ▶ Potentiellement Loutre d'Europe

Objectifs opérationnels

- ▶ 02-Mettre en place une gestion intégrée des milieux aquatiques à l'échelle du BV
- ▶ 03-Réaliser un programme de restauration et de gestion hydraulique à l'échelle du site
- ▶ 04-Restaurer et entretenir le réseau hydraulique tertiaire (notamment privé)
- ▶ 05-Maintenir les milieux herbacés par une gestion agricole adaptée
- ▶ 10-Favoriser la circulation des espèces
- ▶ 13-Lutter contre les espèces animales invasives
- ▶ 18-Améliorer les connaissances relatives aux habitats naturels et aux espèces
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore et de la faune
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 24-Animer la mise en oeuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

ACT05 ANI01 ANI02
ANI03a ANI03b ANI04
ANI05 COM01 COM02
COM03 COM04 EAU01
EAU02 EAU03 EAU04
ETU01 ETU02 ETU05
ETU08 HAB04 HAB06

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

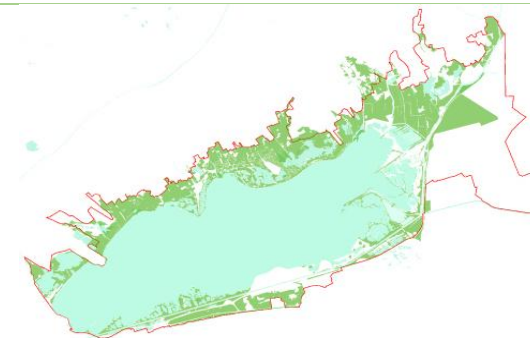
- ▶ Plans de gestion des ZH locaux
- ▶ Programme régional de conservation de la Cistude d'Europe (déclinaison PNA)
- ▶ Plan de gestion des cours d'eau du bassin versant



Maintien de la diversité des habitats naturels des marges de l'étang

Priorité **

La diversité des habitats naturels du pourtour de l'étang de l'Or, qui conditionne la richesse de la faune et de la flore, qu'elles soient d'intérêt communautaire ou non, est en partie tributaire de l'existence d'un gradient de conditions écologiques liées aux variations de salinité des eaux et du sol et d'alternance cyclique d'inondation-exondation. La réduction des apports d'eau douce a entraîné une perte importante des roselières qui contribuent, entre autres, à cette diversité d'habitats. Les habitats herbacés tels que les prés salés, les prairies humides et gazons amphibies, sont intimement liés aux activités humaines qui maintiennent ces milieux ouverts. Néanmoins, du fait de leur sensibilité au piétinement (animal et humain), une gestion adaptée doit être mise en place. Les boisements des zones humides (boisements de frênes, de saules et peupliers, et ripisylves), outre le fait qu'ils constituent des lieux de nidification, revêtent un intérêt patrimonial tout particulier en zone méditerranéenne. Ils sont, de plus, parfois, avec les haies et autres alignements d'arbres, les seuls garants d'une connectivité entre espaces naturels sur des territoires soumis à une urbanisation de plus en plus intense.



Objectif spatialisé : Mosaïque d'habitats naturels des marges de l'étang

Principaux habitats concernés

- ▶ Tous habitats IC terrestres et habitats d'espèces

Principales espèces concernées

- ▶ Cistude d'Europe
- ▶ Loutre d'Europe
- ▶ Oiseaux des prés salés
- ▶ Oiseaux des roselières
- ▶ Oiseaux des ripisylves
- ▶ Oiseaux des milieux dunaires
- ▶ Oiseaux des lagunes & sansouires

Objectifs opérationnels

- ▶ 03-Réaliser un programme de restauration et de gestion hydraulique à l'échelle du site
- ▶ 04-Restauration et entretenir le réseau hydraulique tertiaire (notamment privé)
- ▶ 05-Maintenir les milieux herbacés par une gestion agricole adaptée
- ▶ 06-Mener une gestion conservatoire des milieux arborés et arbustifs
- ▶ 07-Restauration ou maintenir les roselières au nord de l'étang
- ▶ 16-Maîtriser et canaliser la fréquentation en fonction des enjeux du site
- ▶ 18-Améliorer les connaissances relatives aux habitats naturels et aux espèces
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore u et de la faune
- ▶ 20-Réaliser un suivi des usages en concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 23-Stabiliser la concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 24-Animer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

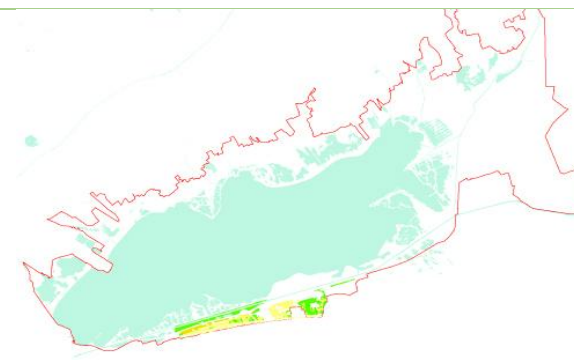
ACT01 ACT02 ACT04
ACT08 ANI02 ANI03a
ANI03b ANI04 ANI05
COM01 COM02 COM03
COM04 EAU01 EAU02
EAU03 EAU04 EAU05
ETU03 ETU04 ETU06
ETU08 HAB01 HAB02
HAB03 HAB04 HAB05

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

- ▶ Contrat de bassin de l'Or (2015-2019) et suites
- ▶ Plans de gestion des ZH locaux
- ▶ Restructuration du Petit et Grand Travers
- ▶ Plan de gestion des cours d'eau du bassin versant
- ▶ Restauration physique des cours d'eau du BV
- ▶ Suivi des roselières
- ▶ Gestion des stations de drainage ASA

La gestion du trait de côte est, dans les décennies à venir, un enjeu majeur compte tenu des risques littoraux (érosion et submersion marines) liés aux changements climatiques globaux qui s'annoncent, et des pressions toujours plus fortes auxquelles sont soumises ces zones.

Plus spécifiquement, les milieux dunaires sont riches d'une faune et flore adaptées aux milieux secs ou mares et zones humides ponctuelles, revêtant souvent un fort intérêt patrimonial. A l'échelle du site Natura 2000, un renforcement de la protection des dunes doit être mené et être accompagné de campagnes de sensibilisation du public à la fragilité de ces milieux et des espèces qu'ils abritent.



Objectif spatialisé : Milieux dunaires

Principaux habitats concernés

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dépressions humides intradunaires ▶ Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae ▶ Dunes littorales à Juniperus spp.* | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches) ▶ Dunes mobiles embryonnaires ▶ Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia ▶ Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster |
|--|---|

Principales espèces concernées

- ▶ Oiseaux des milieux dunaires

Objectifs opérationnels

- ▶ 11-Renforcer la protection des milieux dunaires en faveur de la faune et de la flore
- ▶ 12-Prendre en compte la dynamique naturelle des milieux dunaires et l'évolution du trait de côte
- ▶ 16-Maîtriser et canaliser la fréquentation en fonction des enjeux du site
- ▶ 18-Améliorer les connaissances relatives aux habitats naturels et aux espèces
- ▶ 19-Assurer un suivi des habitats naturels, de la flore et de la faune
- ▶ 20-Réaliser un suivi des usages en concertation avec les acteurs locaux
- ▶ 21-Sensibiliser et former la population locale aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques
- ▶ 22-Mener des actions de communication et d'éducation auprès du grand public
- ▶ 24-Animer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB

Mesures

- ACT06 ACT07 ACT08
 ANI01 ANI02 ANI04
 ANI05 COM01 COM02
 COM03 COM04 ETU08
 HAB01 HAB02 HAB03

Principaux projets susceptibles de contribuer à l'atteinte de l'objectif

- ▶ Réhabilitation du milieu dunaire et suivi géomorphologique du Petit Travers et du Grand Travers
- ▶ Plans de gestion des terrains du CELRL

